

DOSSIER

Entrée dans la vie adulte

Une jeunesse sans mode d'emploi ?



© DR



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux



© DR



© Thierry Nectoux

Dossier coordonné par Carole Condat et réalisé par Bernard Boisseau, Carole Condat, Élisabeth Labaye, Claudie Martens et Thierry Reygades.

L'âge adulte a longtemps été défini comme celui de l'indépendance rendue possible par un emploi stable, un logement à sa charge et s'accompagnant le plus souvent par le début d'une vie en couple. Dans ce cadre, la jeunesse est alors considérée comme un état transitoire, permettant d'acquies progressivement les attributs du statut d'adulte.

Mais l'âge adulte a largement perdu de sa stabilité : l'emploi devient de plus en plus flexible, le lien conjugal a considérablement évolué, la mobilité résidentielle s'accroît. Les frontières entre le statut de jeune et d'adulte se brouillent : allongement de la durée d'étude et la difficulté croissante à s'insérer professionnellement retardent encore l'âge de l'indépendance. De nombreux individus peuvent ainsi se dire « adultes », tout en vivant chez leurs parents, au regard de critères relationnels et identitaires indépendamment de l'indépendance matérielle. Aujourd'hui, face à ces évolutions, nombre de sociologues remettent en cause la définition traditionnelle de la jeunesse et de ses frontières. L'adulte en tant qu'être autonome et individualisé supplée l'adulte en tant qu'être installé ; l'entrée dans la vie adulte ne se limite pas à une indépendance à acquies mais correspond davantage aujourd'hui à une autonomie à construire.

Pour autant, le devenir adulte contemporain est largement structuré

par les normes sociales et sociétales, le contexte économique, culturel, les politiques publiques. Les itinéraires de jeunesse en Europe montrent qu'ils varient fortement en fonction des modes d'intervention de l'État, du système éducatif, des cultures familiales. En France, le temps de la jeunesse est fortement associé à celui des études, « investissement » déterminant le statut social futur dans une société marquée par la forte valorisation du diplôme tout au long de la vie. Les itinéraires étudiants sont relativement courts et linéaires avec une forte pression à s'intégrer socialement. C'est un modèle assez spécifique où les jeunes se retrouvent tiraillés entre une aspiration au développement personnel et les contraintes du modèle social français.

Ce constat ne peut qu'interroger les professionnels de l'éducation, les parents et plus largement les citoyens sur la place et la parole à accorder aux jeunes adultes aussi bien à l'école, dans l'entreprise que dans les partis politiques et les syndicats. La jeunesse constitue une part précieuse de la société. Leur intégration aux prises de décision et leur implication dans la société sont un enjeu collectif.

Ni prophétique, ni alarmiste, ce dossier est l'occasion, en mettant à distance les clichés tenaces sur « les jeunes », de rappeler qu'ils sont les premiers porteurs d'innovations et de changements sociaux. ■

Regards croisés

Les jeunes adultes *et la société*

Un sondage réalisé par le cabinet Audirep mettait récemment en évidence qu'une faible majorité de Français avait une image plutôt, voire très négative de sa jeunesse.

70% les trouvent « individualistes », 59 % « intolérants » ! Beaucoup veulent les voir désengagés (rappelons-nous la « bof » génération), adeptes de la Star'ac, avides d'argent, et même souvent violents. Bref, de la méfiance et peu d'indulgence dans ce regard. Pourtant, eux se disent attachés à leur famille, placent l'amour et l'amitié au premier plan et affirment vouloir concilier vie familiale et vie professionnelle. Souvent plus pragmatiques que leurs parents sur la « valeur travail », ils n'en font pas forcément l'idéal de toute une vie.

Ainsi, les plus jeunes (15 ans) disent chercher l'amour (76 %), la liberté (67 %), l'autonomie (63 %) pour leur vie future. Le pouvoir (12 %) et la notoriété (13 %) arrivent loin derrière. Ils ont pour modèles de réussite d'abord des membres de leur famille, avant le footballeur ou le chanteur.

De quel jeune parle-t-on ?

Mais parler des jeunes est complexe. D'ailleurs de quel « jeune » parle-t-on ? Outre la difficulté de cerner la jeunesse par âges, on a de jeunes adultes salariés vivant chez leurs parents, et des lycéens ou étudiants en chambre de bonne. Les facteurs d'homogénéisation (vêtements, goût pour la musique, le sport ou le cinéma, accros au portable et à internet, surtout les garçons) ne peuvent masquer les différences entre étudiants et jeunes en insertion professionnelle, entre les gosses des beaux quartiers et les habitants d'une cité, entre celui qui enchaîne les petits boulots et celui qui, à la sortie des études, a un CDI lui permettant de stabiliser sa vie, d'entrer dans « l'âge adulte ». En réalité, la proximité est assez faible et les affinités semblent plus culturelles et sociales, que directement générationnelles. Ainsi en va-t-il de leur vision de l'avenir : l'IFOP a réalisé en février 2009 un sondage sur le moral des étudiants français pour le compte de la MAIF. Les étudiants y apparaissent résolument optimistes : 80 % pensent pouvoir trouver un travail correspondant à leurs qualifi-

cations et 60 % estiment que leur situation professionnelle sera meilleure que celle de leurs parents. Nullement démoralisés par un contexte difficile, ils considèrent pour 60 % d'entre eux que leur situation financière est correcte ou facile. Mais les jeunes étudiants sont les plus aidés parmi les jeunes : 60 % des étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents déclarent bénéficier d'apports d'argent, qui contribuent en moyenne pour 19 % à leurs revenus. Au contraire, selon une enquête IPSOS de 2008 portant sur les jeunes européens, les jeunes actifs français apparaissent comme plutôt désabusés, déclarant manquer de temps (64 %) et ayant du mal à faire face sereinement aux difficultés de leur vie. 78 % d'entre eux estiment que par rapport à la génération de leurs parents, leur vie quotidienne est devenue plus difficile (contre 61 % en moyenne). Et seulement 25 % des jeunes français pensent que leur « avenir est prometteur ».

Individualistes et peu engagés ? Pas si sûr !

On les dit peu motivés par la politique, mais ils ont massivement voté en 2007... et plus à gauche que leurs grands-parents. Plus informés, globalement plus éduqués, ils sont sans doute plus critiques et plus méfiants que leurs aînés face à la politique et aux politiques, hésitent à « adhérer » à un parti politique et n'ont pas de « modèle » clé en main. Ils étaient bébés lors de la chute du Mur, et les grands clivages idéologiques leur sont souvent étrangers. Ils ignorent souvent que les acquis d'aujourd'hui résultent des luttes d'hier. Mais ils s'inquiètent de la planète saccagée que leur laissent leurs aînés soixante-huitards. La mondialisation leur rend plus difficile la perception de l'utilité des



Ils ont besoin de se sentir aidés, et ont aussi le besoin d'agir

actions, mais ils sont pour beaucoup directement victimes de la précarité, du chômage, de l'exclusion... et s'y intéressent. En 2001, 52 % des jeunes de 24 ans avaient déjà manifesté et 27 % seraient prêts à le faire. La grève ne leur fait pas peur. Ils ont dans leur adolescence parfois « bloqué » leur lycée et peuvent être très présents dans les mouvements sociaux (CPE). Les jeunes stagiaires de « génération précaire » ont démontré leur capacité à prendre en charge des revendications. Ils ont une opinion assez positive des syndicats (meilleure que celle des 60 ans) ; mais peu sont adhérents cependant, et il faut se pencher sur l'image que renvoie le syndicalisme. La syndicalisation des jeunes en situation de précarité (stages, intérim, CDD) est un enjeu majeur.

Pour Stéphane Sirot, docteur en histoire, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise, « les jeunes sont attirés par le militantisme d'association, sur des causes précises, ponctuelles ». Ils ont besoin de se sentir aidés, et ont aussi le besoin d'agir. Ils sont prêts à s'engager notamment pour l'environnement, l'aide au développement, la lutte contre l'exclusion. On leur fait confiance ! ■

Qu'est-ce qu'un jeune ?

Les statistiques utilisent généralement la tranche d'âge 15-24 ans pour délimiter la population des jeunes. Mais l'évolution des modes de vie et de comportement a conduit l'INSEE, dans sa dernière étude sur les jeunes, à traiter des 15-29 ans.

Chiffres-clés

49 %

Emplois précaires : en 2008, 49 % des emplois précaires (CDD, intérim, contrats aidés) étaient occupés par des jeunes.
Source : Le Monde Économie, 19 mai 2009

14 %

Chômage et diplôme : en 2006 14 % des non-diplômés étaient au chômage contre seulement 8,4 % pour les titulaires d'un baccalauréat et 5,9 % pour les titulaires d'un bac +2.
Source : Observatoire des inégalités

Les jeunes adultes *dans la société*

Ils ont entre 23 et 25 ans. Ils se sont rencontrés au cours de leurs études et sont restés amis. Milieu familial, éducation, études et entrée dans la vie active, leurs parcours sont hétérogènes et indéniablement déterminés socialement. La diversité de leur situation et de leurs revenus ne les empêche pas de partager une conscience et des aspirations communes. Conscience aiguë de faire partie d'une génération « débrouille » qui cherche les « bons plans » pour pouvoir sortir, aller à un concert ou s'habiller pas trop cher ; conscience aussi du poids trop lourd de leur scolarité dans leur trajectoire professionnelle, comme si à leur jeune âge une deuxième chance était déjà difficilement envi-

sageable. Issus plutôt de la classe moyenne supérieure, ils ont l'impression d'avoir été oubliés par les politiques d'aide aux jeunes et n'ont pas pu bénéficier de bourses ou d'allocations.

Trouver un emploi stable dans lequel ils puissent s'épanouir et avoir un logement : ce sont leurs deux préoccupations majeures. Inscrits sur les listes électorales, ils parlent souvent de politique et ont tous voté en 2007. Se sentent-ils adultes ? Au travail, de fait, ils le sont mais le schéma classique d'une vie adulte – stabilité financière, logement, couple – leur semble désuet. La norme ne les fait pas rêver. À eux de réinventer ce que pourrait être une vie d'adulte.

Clémence, 23 ans

Clémence est intermittente du spectacle et travaille depuis octobre pour une compagnie qui crée des spectacles pour le jeune public. Ce statut est le seul moyen pour la compagnie de pouvoir l'employer. Au bout de quelques mois, elle pourra compléter son revenu avec les Assedic et espère ainsi toucher l'équivalent d'un gros SMIC. Après un bac littéraire option théâtre, elle s'est inscrite à la fac de Paris III. Un rendez-vous avec un CO-Psy l'a aidée à trouver sa voie dans l'action culturelle. Elle est alors entrée dans un IUP où elle a suivi un cursus alternant les stages et les cours universitaires pour obtenir une qualification niveau master. « *Ce n'est pas moi qui suis précaire, mais le secteur dans lequel je bosse, celui de la culture* » constate-t-elle avec justesse. Clémence en a pris son parti et assume avec détermination son choix ; celui d'avoir persévéré dans un secteur d'activité qui la passionne. Logée chez sa mère, elle rêve de pouvoir prendre un studio au cours de l'année 2010. Il sera alors sûrement plus simple de dire aux propriétaires qu'elle est étudiante et d'avoir la caution de ses parents plutôt que de faire valoir son statut précaire.



Xavier

Xavier, 24 ans

Xavier est au chômage et considéré comme chercheur d'emploi. Depuis plusieurs mois, il enchaîne des missions d'intérim et repousse ainsi ses droits Assedic. Xavier se définit comme le « mauvais élève » de la bande. Orienté sans grande conviction vers un bac STI électrotechnique, il n'a pas décroché son diplôme. Il a alors commencé un BTS action commerciale en alternance et suivait des cours par correspondance pour repasser son bac. La même année, il prend conscience de son peu d'intérêt pour les carrières commerciales et échoue au bac. Fin des études et début du monde du travail avec des missions d'intérim souvent pénibles physiquement. Il se remet alors aux cours du soir et décroche un DAEU littéraire en songeant à des perspectives dans le monde du spectacle. Mais la démotivation le gagne. Il préfère bosser. Xavier s'interroge sur ses perspectives et sa faible qualification. « *J'ai une vraie expérience dans le monde du travail mais pas assez d'expérience dans les études.* » Il envisage de reprendre une formation qui l'aiderait à « *gagner plus de sous* ». Il habite lui aussi chez ses parents et n'envisage de prendre un appartement que quand il aura un « vrai salaire ». Dans le monde du travail depuis ses 18 ans, Xavier ne considère pas rencontrer des difficultés liées spécifiquement à son âge. « *Avec mes collègues, on partage tous les mêmes galères.* »

Laureline, 25 ans

Depuis deux ans, elle est consultante en CDI dans une agence de conseil en internet. Bonne lycéenne, mais plutôt dilettante, elle a alterné sa scolarité dans le public et le privé. Elle décroche facilement son bac L. Attirée par une scolarité à l'étranger, elle atterrit tout compte fait dans une école internationale de commerce... à Monaco. Elle a conscience d'avoir été une étudiante privilégiée, très aidée par ses parents. Elle a commencé à travailler pour une boîte d'assurances. Première expérience décevante. C'est dans cette petite structure spécialisée dans l'internet et qui lui a proposé d'être actionnaire qu'elle a trouvé vraiment sa place. Actuellement, Laureline ne compte pas ses heures.

Dans quelques jours, elle signe chez le notaire pour l'achat d'un appartement. Achever un logement s'est imposé à elle quand elle a essuyé plusieurs refus de location alors qu'elle pouvait justifier d'un salaire équivalent à quatre fois le loyer. À chaque fois, les propriétaires lui demandaient une caution parentale. Quelque peu humiliant quand on a acquis largement son autonomie financière. ■



Clémence



Laureline

17 %

Pauvreté : 17 % des 5 millions de 18-29 ans qui ne vivent plus chez leurs parents ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté contre 13 % pour l'ensemble de la population.

Source : Observatoire des inégalités

80 %

Loisirs : Le cinéma, le sport et écouter de la musique sont les activités préférées des jeunes. 80 % sont allés au cinéma au moins une fois dans l'année en 2006 contre 51 % de l'ensemble de la population.

Source : Observatoire des inégalités

22 %

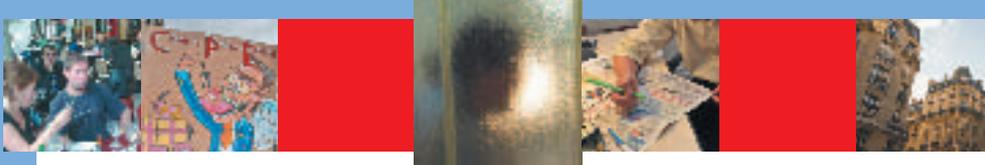
Vote : avec 22 % d'abstentionnistes au premier tour des élections présidentielles en 2007, les 18-25 ont été les moins mobilisés mais ils ont plus voté qu'en 2002 (35 % des moins de 25 ans n'avaient pas voté).

Source : sondage IPSOS 22 avril 2007

38 %

Association : Les jeunes sont aussi souvent adhérents d'associations que la moyenne des Français. Leur taux d'adhésion à des associations est de 38 % contre 39 % pour la moyenne de la population.

Source : Bilan du CNVA : les jeunes



De l'école à l'emploi : un pas

Le niveau de diplôme et de qualification des jeunes qui arrivent sur le marché du travail s'élève au cours des générations.

Dans le même temps les emplois deviennent de plus en plus qualifiés. Ces deux évolutions ne s'opèrent pas dans le même temps, les diplômes augmentent plus vite que les qualifications des emplois. Ce mouvement entraîne des analyses qui peuvent aller des plus progressistes : « Il faut développer encore la formation initiale des jeunes afin d'améliorer la qualité du premier emploi », aux plus réactionnaires : « Les jeunes sortant du système éducatif sont trop diplômés ».

L'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

La France se caractérise par un faible niveau d'emploi des 15-25 ans (30,1 % en 2005 contre 36,8 % en moyenne dans l'UE), lié à deux facteurs :

- le niveau relativement élevé du chômage des jeunes présents sur le marché du travail ;
- le taux de scolarisation relativement élevé des 15-25 ans en France.

Niveau d'emploi : nombre de jeunes dans l'emploi par rapport au nombre total d'une génération.

Taux de chômage : nombre de jeunes en recherche d'emploi par rapport au nombre d'actifs de la génération (c'est-à-dire exception faite de ceux qui sont en formation ou inactifs).

Chaque année, environ 760 000 jeunes sortent du système éducatif, dont 47 000 sans aucune qualification. Au total 120 000 jeunes sortent sans diplôme ou avec uniquement le brevet. Selon cette définition, 17 % des jeunes sortant de formation initiale sont trop faiblement qualifiés selon les critères, définis au niveau de l'Europe, concernant les objectifs des systèmes de formation et d'éducation (Lisbonne). Par ailleurs, 90 000 jeunes sortent chaque année de l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu un diplôme.

Jeunes sans qualification : ceux qui n'ont pas atteint le niveau V de qualification, c'est-à-dire qui n'ont pas obtenu un diplôme du type CAP-BEP et qui n'ont pas terminé un cycle de formation vers ces diplômes.

Les qualifications se déplacent vers le haut

Le processus d'allongement des durées de la formation initiale et d'élévation des niveaux de diplôme des jeunes, engagé en France depuis les années 60, marque le pas depuis le milieu des années 90. D'une génération à l'autre, les mêmes catégories d'emplois, d'ouvriers à cadres, sont néanmoins pourvues à des niveaux de diplômes plus élevés. Ceci s'accompagne de profondes modifications dans les représentations sociales de la qualification et de la compétence ainsi que dans les pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises. Ainsi les pyramides des niveaux de diplômes des seniors et des jeunes sont pratiquement inversées. La très grande majorité des actifs ayant 50 ans et plus n'a pas le niveau du

baccalauréat. La situation des moins de 30 ans est bien différente, l'écart entre jeunes et seniors est particulièrement net dans l'industrie et les services. Mais, au-delà de ces constats statistiques, ce sont les représentations sociales de la qualification et des compétences qui sont modifiées. À côté de critères purement professionnels, des critères personnels comme le comportement ou les capacités relationnelles ont pris de l'importance. Pourvoir des emplois à des niveaux de diplôme plus élevés semble répondre à un besoin de reconnaissance de la part des entreprises sur l'ensemble de ces critères.

Cette évolution est là aussi variable selon les secteurs, l'industrie demande une élévation des niveaux de diplôme, la construction semble refuser la fuite en avant dans la qualification, alors que dans les services la reconnaissance de la qualification des employés reste toujours aussi problématique, invalidant de fait la distinction entre travail qualifié et travail non qualifié.



Ces évolutions ont un impact sur l'emploi des jeunes ; moins d'emplois non qualifiés dans l'industrie, constants dans la construction et en hausse dans les services (où ils sont pourvus par des jeunes diplômés et des actifs de tous âges). Le fait de recruter des jeunes à des niveaux de diplôme élevés bloque de fait l'évolution des carrières et les possibilités de promotion. Mais le retournement démographique de 2010-2015 devrait néanmoins inverser cette tendance.

Commission Hirsch

La commission sur la jeunesse pilotée par Martin Hirsch, va présenter prochainement son livre vert. Les éléments connus à ce jour sont très décevants. Alors que la commission avait commencé à se réunir dans un certain consensus, le mécontentement est apparu parmi les participants, qui reprochent à Martin Hirsch une concertation à marche forcée, une compilation d'avis sans cohérence et surtout l'absence de propositions fortes.

De fait, la demande d'une allocation d'autonomie ne serait pas retenue, et les propositions insuffisantes et inadaptées (prêts à géométrie variable, et RSA pour certains jeunes de moins de 25 ans ayant un an d'emploi). Pour en finir avec « l'orientation sanction », Hirsch proposerait un « service public territorial d'orientation, clarifié dans ses missions et ses objectifs », Hirsch indiquant qu'il pourrait prendre la forme d'une « agence », ce que le SNES ne peut accepter !

La santé est également traitée, avec notamment l'objectif de lutter contre le renoncement aux soins qui frappe beaucoup les jeunes. Mais la demande portée notamment par la LMDE d'un chèque santé ne serait pas retenue. La commission veut également promouvoir l'engagement civique, après le bilan décevant de l'ancien dispositif (moins de 4 000 jeunes contre 50 000 attendus), mais la durée, l'âge, le caractère facultatif ou obligatoire, le niveau de rémunération font débat. Pour l'instant la montagne accouche d'une souris. Encore une occasion manquée pour l'autonomie des jeunes.

Plus de 30 ans de « plans » pour l'emploi des jeunes

1977

Premier des trois Pactes pour l'emploi des jeunes de R. Barre. Stages en entreprises contre exonérations de charges

1982

P. Mauroy : rapport Schwartz ; stages 16-18 et 18-21 ans, alternant formation théorique et pratique en entreprise ; réseau des Permanences d'accueil (PAIO)

1983

Contrats de qualification et d'adaptation, et stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)

1984

Travaux d'utilité collective (TUC) de L. Fabius dans les collectivités locales

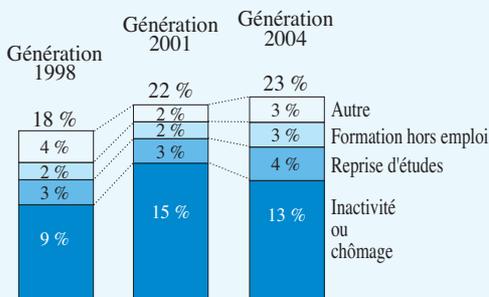
1986

J. Chirac : mesures d'allègement, voire d'exonération totale de charges patronales

rcours complexe

■ Les jeunes sans emploi

Situation des jeunes qui n'ont pas d'emploi trois ans après leur sortie du système éducatif



Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998, 2001 et 2004, hors étrangers sortant de l'Université.
Sources : enquêtes Génération 1998, Génération 2001 et Génération 2004 (données provisoires), Céreq.

Augmentation du chômage : la conjoncture pénalise les jeunes

Les jeunes ayant quitté le système éducatif en 2004 sont entrés dans la vie active dans une conjoncture économique difficile. À la troisième année de leur vie active, ils sont encore 14 % au chômage et ils sont plus nombreux que leurs aînés à vouloir reprendre des études. Les jeunes sans diplôme restent les plus fragiles (32 % sont au chômage), mais la situation des titulaires de CAP-BEP s'est nettement détériorée (17 % au chômage) alors que celle des titulaires d'un bac +5, master, grandes écoles, reste enviable (5 % au chômage). Le diplôme reste donc la meilleure protection contre le chômage. Entre le premier emploi et l'emploi trois ans après, les statuts et les conditions d'emploi continuent à s'améliorer. Les contrats à durée déterminée augmentent, la part des temps partiels se réduit et le salaire croît. L'emploi temporaire, comme l'intérim, reste un statut temporaire qui semble plus durable pour les non-diplômés. Mais on sait que l'intérim est largement réduit dans la période récente, en particulier dans le secteur industriel.

Les disparités et discriminations en augmentation

Toujours plus diplômées que les hommes, les jeunes femmes restent désavantagées sur le marché du travail, plus exposées au chômage, davantage contraintes au temps partiel ou aux contrats à durée déterminée, elles semblent être les premières victimes de la crise économique. Alors que leur situation tendait à

s'améliorer depuis une dizaine d'années, elle se dégrade à nouveau depuis trois ans.

Les jeunes dont un des parents est né dans un pays du Maghreb, en Turquie ou dans un État subsaharien restent largement pénalisés dans l'accès à l'emploi. Ils sont deux fois plus souvent au chômage que la moyenne, et ils sont plus nombreux à utiliser l'intérim afin d'échapper au chômage de longue durée.

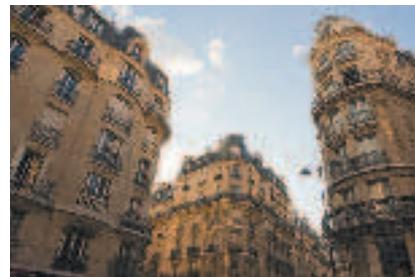
Globalement, si les jeunes pour lesquels la transition de l'école à l'emploi est difficile restent les mêmes, la crise économique fragilise encore plus ceux qui étaient déjà en difficulté. Les peu ou pas diplômés subissent la crise, les enfants de l'immigration et les jeunes femmes aussi. C'est dans ce contexte que le gouvernement tente de développer une politique affichant la volonté d'améliorer l'emploi des jeunes.

Henri Proglia, PDG de Véolia environnement, se voit chargé par N. Sarkozy, M. Hirsch et L. Vauquiez d'une mission visant à encourager les entreprises à recourir d'avantage à l'alternance. Il s'agit d'élaborer une « Charte de l'alternance » qui comporterait des engagements chiffrés des branches professionnelles et des grandes entreprises privées et publiques dans un premier temps. Ceci s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence pour la jeunesse qui prévoit :

- que 50 000 jeunes bénéficieraient d'un contrat d'accompagnement formation à la rentrée 2009 d'un coût de 330 M€ sur 2009 et 2010 ;
 - le développement des contrats en alternance et l'aide à l'embauche des stagiaires pour un montant de 584 M€ en 2009 et 702 M€ en 2010 ;
 - une aide pour les entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation, 1 000 € et 2 000 € si le jeune n'a pas le niveau du bac ;
 - la mobilisation du service public de l'emploi pour augmenter le recours à ces contrats de professionnalisation avec pour objectif 25 000 jeunes par an ;
 - le développement des écoles de la deuxième chance, 7 200 jeunes supplémentaires dans ce dispositif en 2007 et 2010, avec un effort financier de l'État de 26 M€ en 2009-2010.
- Ces propositions s'inscrivent certainement dans le cadre du « Livre vert » que Martin Hirsch doit présenter dans le courant du mois de juin. Ce document pourrait s'articuler autour de dix-sept « objectifs à atteindre » dont : un taux d'emploi au-dessus de la moyenne euro-

Tanguy cherche maison

Et si les « Tanguy » étaient surtout des jeunes rêvant de quitter le domicile familial et dans l'incapacité de le faire ? Il semble que le logement soit l'une des pires difficultés à surmonter lorsqu'un jeune veut « voler de ses propres ailes », vivre en couple, choisir son environnement et son mode de vie. Un peu plus de la moitié des jeunes de moins de 30 ans (et plus de 18) ne vivent plus chez leurs parents, ce qui est peu. Les filles sont les premières à quitter le logement familial, mais pour elles comme pour les garçons, la cherté des loyers, les exigences des propriétaires (cautions, à remplacer par un système de cautionnement solidaire), la faiblesse des salaires et pire encore la multiplication des emplois précaires, font de la recherche d'un logement



un parcours du combattant. Si certains jeunes de milieux aisés bénéficient d'un logement en partie ou totalité payé par les parents, ce qui permet d'accéder à l'autonomie de vie sans l'autonomie financière, les enfants de milieux modestes galèrent. La construction de logements sociaux est évidemment la première mesure à mettre en place, avec une application stricte de la loi SRU et l'application de la loi de réquisition. La rénovation des cités universitaires et de nouvelles constructions doivent permettre à davantage de jeunes d'en bénéficier (seulement 1 étudiant sur 13 peut accéder à une chambre en cité U !). Des bourses revalorisées, et la mise en place de l'allocation d'autonomie seraient évidemment déterminantes pour obtenir son premier chez-soi.

péenne ; aucun jeune sans emploi ni formation ; la réduction du décrochage scolaire ; le droit à l'information et à l'orientation...

On le voit, autant d'objectifs qui sont légitimes mais qui concrètement sont déclinés sur la base d'une politique d'aide financière aux entreprises. Dans un contexte de crise, ce ne sont peut-être pas les meilleurs vecteurs pour un développement de l'emploi des jeunes. ■

Références : BREF Céreq n° 248, janvier 2008 ; n° 252, mai 2008 ; n° 253, juin 2008. Enquête IVA Île-de-France, 2007.

1989	1993	1997	2002	2003	2006	2009
M. Rocard : Contrat emploi-solidarité (CES) dans les collectivités locales, les associations et établissements publics	Le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) d'E. Balladur. Embauche à 80 % du SMIC. Retrait après	Les emplois-jeunes de L. Jospin dans le secteur public et les associations	J.-P. Raffarin remplace les emplois-jeunes par le contrat-jeune en entreprise (CJE), avec aide financière aux employeurs	CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale), dans les collectivités locales et les associations	Contrat première embauche (CPE) de D. de Villepin. Période d'essai de deux ans pour les jeunes entrant sur le marché du travail. Retrait après des	« Plan d'urgence » de N. Sarkozy et nomination de M. Hirsch comme Haut-Commissaire à la jeunesse. Publication

Entretien

« En France le diplôme nous suit toute notre vie »

Louis Maurin est journaliste, en charge de la rubrique « Société » du mensuel *Alternatives économiques*. Il dirige l'*Observatoire des inégalités*. Face à la montée des inégalités qui fragilisent la démocratie, Louis Maurin et une équipe de chercheurs ont décidé en 2003 de créer un organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités avec la volonté de s'adresser au public le plus large possible. Il met à la disposition de tous des données complètes et actualisées sur les inégalités en France et en Europe : www.inegalites.fr

L'US : Les jeunes adultes sont-ils aujourd'hui les plus touchés par la pauvreté ?

Louis Maurin : Contrairement aux années 70, où le risque de pauvreté augmentait avec l'âge, actuellement ce sont les jeunes qui connaissent davantage la pauvreté. Le taux de pauvreté des 18-25 ans est 60 % plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Si vous regardez les jeunes actifs, il y a indéniablement un effet de bas revenu lié à l'entrée dans la vie professionnelle : contrats précaires, salaires moyens plus bas que dans les autres tranches d'âge, patrimoine moindre, poids de l'envolée des loyers et de l'impôt qui pénalise lourdement les jeunes célibataires. Pour les jeunes adultes, la pauvreté en terme de « conditions de vie » est donc plus présente que dans le reste de la population. Le taux de chômage des jeunes est aussi supérieur à la moyenne. Il ne faut cependant pas exagérer l'écart avec les autres tranches d'âges même s'il est important. Si on observe comment se décompose la masse des chômeurs par âge : il y a 230 000 chômeurs de moins de 25 ans mais il y en a 800 000 de 25 à 49 ans et 200 000 de plus de 50 ans. Les jeunes représentent donc 1/6^e des chômeurs. Avec la crise, on observe une situation inédite : les jeunes hommes sont plus touchés que les jeunes femmes.

L'US : Les jeunes sont donc bien les premières victimes de la crise...

L. M. : Entre avril 2008 et février 2009, le chômage des jeunes hommes de moins de 25 ans a progressé de 41 % pour une hausse globale de 18,6 %. En pourcentage, c'est une évidence. Cela s'explique principalement par la nature de leurs contrats qui sont souvent des CDD et des missions d'intérim. Ces contrats étant considérés comme des variables d'ajustement par les employeurs, ils les réduisent en période de récession. Mais le chômage des jeunes n'a pas attendu la crise pour augmenter. La crise ne fait que renforcer un phénomène structurel.

L'US : Cette logique touche-t-elle tous les niveaux de qualification ?

L. M. : Les moins qualifiés trinquent les premiers mais les trajectoires professionnelles sont compliquées pour tout le monde. Vers décembre prochain, quand les jeunes sortiront de l'Université et seront sur le marché du travail, nous risquons de nous retrouver dans une situation explosive. Actuellement, le système social amortit le choc mais on risque de voir se creuser l'écart entre les aspirations des jeunes et ce que leur propose la société... heureusement que les solidarités familiales les protègent encore.



L'US : Les jeunes adultes sont pourtant pris en charge par de multiples dispositifs publics. Ils sont depuis longtemps l'objet d'une forte intervention de l'État mais pour quels résultats ?

L. M. : Les résultats sont décevants car les problèmes qu'ils rencontrent ne sont pas spécifiquement des problèmes de jeunes. C'est le logement et l'emploi principalement. La commission Hirsch ne peut quasiment rien dans le contexte actuel. Si la crise dure, la seule solution sera d'accorder le RSA ou une sorte de minimum social à tous les jeunes.

L'US : Ces politiques en faveur des jeunes n'ont-elles pas eu pour effet pervers d'être une sorte de laboratoire de la précarité ?

L. M. : C'est assez vrai. Les TUC, les CSE, les emplois jeunes sont des formes de précarité extrême inventées par et pour la fonction publique. On peut considérer la tentative avortée du CPE comme une extension de ces types de contrat au privé.

L'US : Quelles pistes faudrait-il développer pour aider les jeunes à prendre leur autonomie ?

L. M. : Ce n'est pas un dispositif précis qui va changer le sort de ceux qui sont déjà en train de chercher du travail. Ce qui pourrait changer la situation des jeunes, et prioritairement des moins qualifiés, c'est la réforme du système scolaire. Il ne faut pas pour autant concentrer les moyens sur les plus défavorisés. Il faut envisager une réforme globale ; abandonner l'élitisme républicain et permettre à tous de progresser. On peut se demander si la volonté de démocratisation est portée par la majorité des acteurs du système. Quand on parle de démocratisation, le but n'est pas seulement d'allonger la scolarité et de porter les jeunes de plus en plus haut. Ce qu'il faut démocratiser, c'est l'état d'esprit, l'organisation des filières, les enseignements. Bien sûr, l'école ne crée pas l'emploi mais elle peut permettre de changer les critères de sélection et d'intégration.

L'US : N'y a-t-il pas cependant une spécificité française qui réside dans la survalorisation du diplôme et de la formation initiale ?

L. M. : C'est en effet étonnant de voir la croyance qu'ont les chefs d'entreprise dans la sanction par le diplôme attribué par un système public que par ailleurs ils critiquent fortement. Peu de place est donnée à l'expérience individuelle. Nous sommes dans un système très formaliste, attentif aux titres et défendu par les élites. En France, le diplôme nous suit toute notre vie et la formation continue est une des plus faibles d'Europe. Ceux qui payent cette logique, ce sont les enfants issus des milieux défavorisés et des classes moyennes du privé. ■

Favoriser l'autonomie de la jeunesse

L'allocation d'autonomie pour tous les jeunes est au cœur des débats sur la politique de la jeunesse pour les années à venir. Martin Hirsch dans le cadre du livre vert se garde de prendre clairement position.

Martin Hirsch, haut commissaire à la Jeunesse, a présenté en avril un plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes. Celui-ci se contente de préconiser une série de mesures qui incitent les entreprises à embaucher davantage les moins de 26 ans par le biais d'emplois aidés – c'est-à-dire subventionnés par l'État avec le risque de créer des effets d'aubaines pour les employeurs – et le développement de contrats en alternance. Le 23 juin dernier, Martin Hirsch présentait dans le cadre du livre vert de la jeunesse, cinquante propositions et des actions sur plusieurs fronts : orientation, insertion professionnelle, logement, citoyenneté... (voir page 24). Mais c'est sur l'autonomie financière et en particulier l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes que M. Hirsch était le plus attendu. Or sur cette question, le projet ne prend pas position. Pourtant, l'intervention de l'État sous des formes diverses et nouvelles pour la France, peut constituer une voie prometteuse comme le montre l'exemple des pays de l'Europe du Nord.

L'autonomie des jeunes adultes en Europe : une affaire d'État

Si tous les pays d'Europe ont connu un relè-

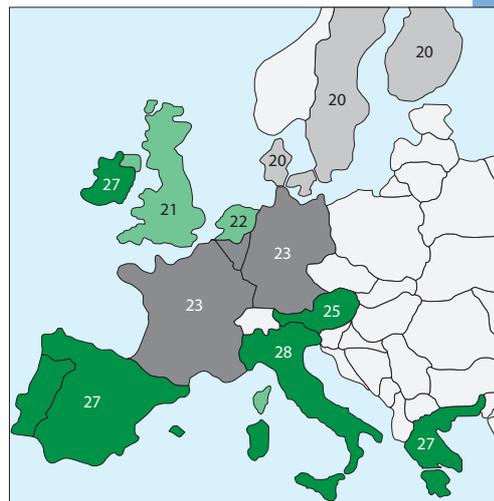
vement de l'âge de départ de chez les parents depuis une trentaine d'années, l'accès à l'indépendance clive profondément l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Ces clivages s'expliquent d'abord par les héritages culturels et religieux, mais aussi par des politiques publiques très différentes. Au Danemark par exemple, le départ est pensé dès la fin de l'adolescence comme préalable nécessaire. Les jeunes Danois bénéficient du *Social Bistand*, aide attribuée à partir de 18 ans – voire 16 ans dans certains cas – à toute personne privée de moyens suffisants pour subvenir à ses besoins (du fait d'études, de maladie, de chômage...), indépendamment du revenu des parents.

Elle s'élève à 1 500 euros pour les plus de 25 ans, 709 euros pour les moins de 25 ans, 342 s'ils vivent chez leurs parents. Le Royaume-Uni s'inscrit dans la même logique d'autonomisation de la jeunesse mais déclinée dans un modèle beaucoup plus libéral en développant des prêts universels aux étudiants.

À l'inverse, en Espagne, le départ clôturé un parcours d'insertion mené sous le toit familial. On note l'absence de toute intervention spécifique de l'État en direction des jeunes.

■ Âges médians au départ de chez les parents

(situation moyenne 1994-1999)



Source : Panel européen des ménages

La France, un modèle hybride

La France se place dans une situation particulière : prise en charge familiale jusqu'à 20 ans (allocations familiales), bourses sous condition de revenus des parents et aide individuelle au logement en direction des étudiants – mais toutes deux insuffisantes pour l'autonomie – maintien d'aide aux familles via la fiscalité, revenu minimum d'insertion ouvert comme en Espagne à partir de 25 ans.

Les propositions de la FSU

La FSU propose la mise en place d'une allocation d'étude, de formation, de recherche d'emploi pour tous les jeunes dès 18 ans, ouvrant droit à acquisition de droits sociaux (couverture sociale, retraite). Cette revendication a été réaffirmée par le SNES lors de son dernier congrès. Son montant doit être suffisant pour assurer une réelle autonomie. Sa mise en œuvre implique des modifications du système actuel des aides aux familles (allocations familiales, quotient familial) et aux jeunes (bourses, aide au logement). L'État et les entreprises, pour ce qui correspond à un travail effectué par le jeune devront contribuer à son financement. Une telle proposition exclut un « RMI jeune ». Elle est par contre parfaitement compatible avec l'existence d'un revenu minimum d'existence qui correspondrait à l'harmonisation et au relèvement des minima sociaux. ■

L'intervention de l'État sous des formes diverses et nouvelles pour la France, peut constituer une voie prometteuse comme le montre l'exemple des pays de l'Europe du Nord